

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 10

Artikel: Révision de l'AVS : à qui profite le retard ?

Autor: pbs

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes réfugiées

La parole aux oubliées

(sc) – Contrairement à une idée largement répandue, il y a parmi les réfugiés autant, sinon plus, de femmes que d'hommes. La majorité des quelque 17 millions de réfugiés que compte notre planète sont précisément des mères avec leurs enfants.

La plus grande partie d'entre eux vit dans les pays du tiers monde, qui partagent comme ils le peuvent leurs ressources déjà insuffisantes.

En Suisse, les femmes réfugiées sont minoritaires. Du fait de leur culture qui souvent leur laisse peu de place, leur présence se fait discrète et leurs voix ténues. Beaucoup ont subi des violences d'ordre sexuel dont elles n'osent témoigner et qui ne constituent d'ailleurs pas un motif suffisant pour obtenir l'octroi de l'asile.

Un ouvrage récemment paru lève le voile sur la situation de nos sœurs venues d'ailleurs. Suite à l'initiative du groupe de travail Femmes réfugiées, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes a en effet publié, avec le soutien de l'Office fédéral des réfugiés et de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, un manuel à l'enseigne de *Femmes réfugiées en Suisse*.

Véritable mine de renseignements de tout ordre, cet ouvrage est le fruit d'une enquête réalisée auprès de 300 services travaillant dans le domaine social. Faisant la part belle aux expériences vécues par les exilées, elle a récolté des informations indispensables qui faisaient pourtant défaut jusqu'ici.

Dû à la plume de 50 auteures, le manuel est bien sûr au service de tous les travailleurs sociaux en contact avec les réfugiées: autorités, œuvres d'entraide, services publics et privés. Il se veut surtout guide pratique écrit de femme à femme pour aider la réfugiée à se mouvoir dans le quotidien helvétique et à affronter les difficultés de tout ordre qui la guettent dans les divers domaines du couple et de la famille, de la planification des naissances, de l'éducation des enfants, de la séparation, du divorce, de la solitude, de la santé, de la formation, du travail, du logement et des procédures à suivre.

L'ouvrage est en vente dans les librairies ainsi qu'à l'OCFIM, 3000 Berne. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau fédéral de l'égalité, tél. (031) 61 68 40.

Conférence de Pékin

Encore le néant

(pbs) – Bureaux de l'égalité, organisations féminines?... Même combat! et le combat continue. C'est ce qu'on peut conclure du dossier paru dans FS à fin août. La préparation de la prochaine conférence sur la situation des femmes de l'ONU, à Pékin probablement en 1995, devrait être l'occasion de cette nécessaire et bien naturelle collaboration. Comment les choses se présentent-elles?

La conférence de Vienne sur les droits de l'homme a été importante pour les femmes à un double titre. D'une part, elle a fait une priorité, pour les gouvernements et pour les Nations Unies, de la promotion et de la mise en œuvre de l'égalité de droits entre hommes et femmes, et de la pleine intégration des femmes dans le processus du développement. D'autre part, la conférence a reconnu *de facto*

l'importance du rôle des organisations non gouvernementales; même M. Flavio Cotti l'a reconnu dans sa déclaration devant l'assemblée plénière.

Or, renseignements pris à bonne source à fin août, rien encore ne se passe en Suisse, comme c'est le cas ailleurs, pour la préparation de la Conférence de Pékin. Encore aucun écho d'une prise de contact entre le secteur officiel et les organisations féminines, comme on l'avait fait avant d'autres conférences similaires, pour discuter l'ordre du jour et préparer la documentation.

Qui va prendre l'initiative?

Révision de l'AVS

A qui profite le retard?

(pbs) – On croyait que c'était gagné, que le modèle du splitting adopté par le Conseil national allait l'être aussi finalement par le Conseil des Etats après élimination de différences mineures. Il n'en est rien. Devant la commission du Conseil des Etats, le groupe démocrate-chrétien a relancé l'idée d'une rente uniforme et a demandé que le Conseil fédéral étudie à nouveau cette solution. Les partis gouver-

nementaux ont soutenu cette demande, ce qui devrait encore retarder l'adoption de la 10^e révision de l'AVS.

Initiative du 3 mars

Ce que la presse n'a pas dit

(ap) – Le 10 septembre était organisée à Berne une conférence de presse... pas comme les autres! Nous étions convoqué-e-s symboliquement à la place Helvetia. A 10 heures précises, Rose-Marie Bär, conseillère nationale (PES) grimpe sur le premier palier du socle de la fontaine monumentale et proclame le lancement de l'initiative «Pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales». Interviennent alors les Femmes silencieuses, troupe de théâtre de Genève, dans un sketch mimé, fort bien inventé, où l'Helvetia du monument est interpellée. Point n'est besoin de paroles pour démontrer l'égalité.

Le second acte se passe dans un petit restaurant de quartier, rempli en un instant de tous les journalistes et photographes. Rose-Marie Bär donne la parole à 7 – le chiffre est symbolique! –

Arrêtez la violence

(sch) – La Fédération suisse des femmes protestantes a lancé récemment une pétition demandant aux autorités fédérales et cantonales de favoriser dans toute la population, enfants, jeunes et adultes, la prise de conscience que les conflits doivent être résolus sans recourir à la violence.

On ne peut continuer à accepter la spirale de la violence qui existe aussi bien chez nous que dans les pays en guerre: des femmes, des hommes sont journellement agressés, des enfants abusés et battus par leurs proches, tabassés par leurs camarades. Une campagne nationale – du même type que Stop sida – pourrait être organisée afin de sensibiliser l'ensemble de la population au fait que les conflits peuvent être gérés pacifiquement.

La pétition est soutenue par des femmes parlementaires et par plusieurs associations féminines. Elle sera remise au Conseil fédéral le 9 décembre. Des textes peuvent être obtenus au secrétariat de la FSFP, Winterthurerstrasse 60, 8006 Zurich, tél. (01) 363 06 08. Vous pouvez aussi détacher le bulletin ci-dessous que *Femmes suisses* vous offre et le faire signer autour de vous.

Pétition «Arrêtez la violence»

(Peuvent signer des personnes de tout âge résidant en Suisse ou à l'étranger.)

Nom	Prénom	Adresse	NPA/Lieu
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----

A envoyer avant le 30 novembre à *Femmes suisses*, case postale 1345, 1227 Carouge.